



KallistaEnergy

Une station de recharge ultra-rapide avec une production locale d'électricité

Pourquoi développer ce projet sur votre territoire ?



I. Présentation du Comité de Projet

II. Présentation de Kallista Energy

III. Présentation du projet à Bouillancourt-en-Séry

IV. Etudes, impacts et mesures

V. Concertation, bénéfices et planning

Présentation du Comité de Projet



Un dispositif de concertation supplémentaire

Pour quel projet ?

- > Projets ENR en dehors d'une zone d'accélération

Pourquoi ?

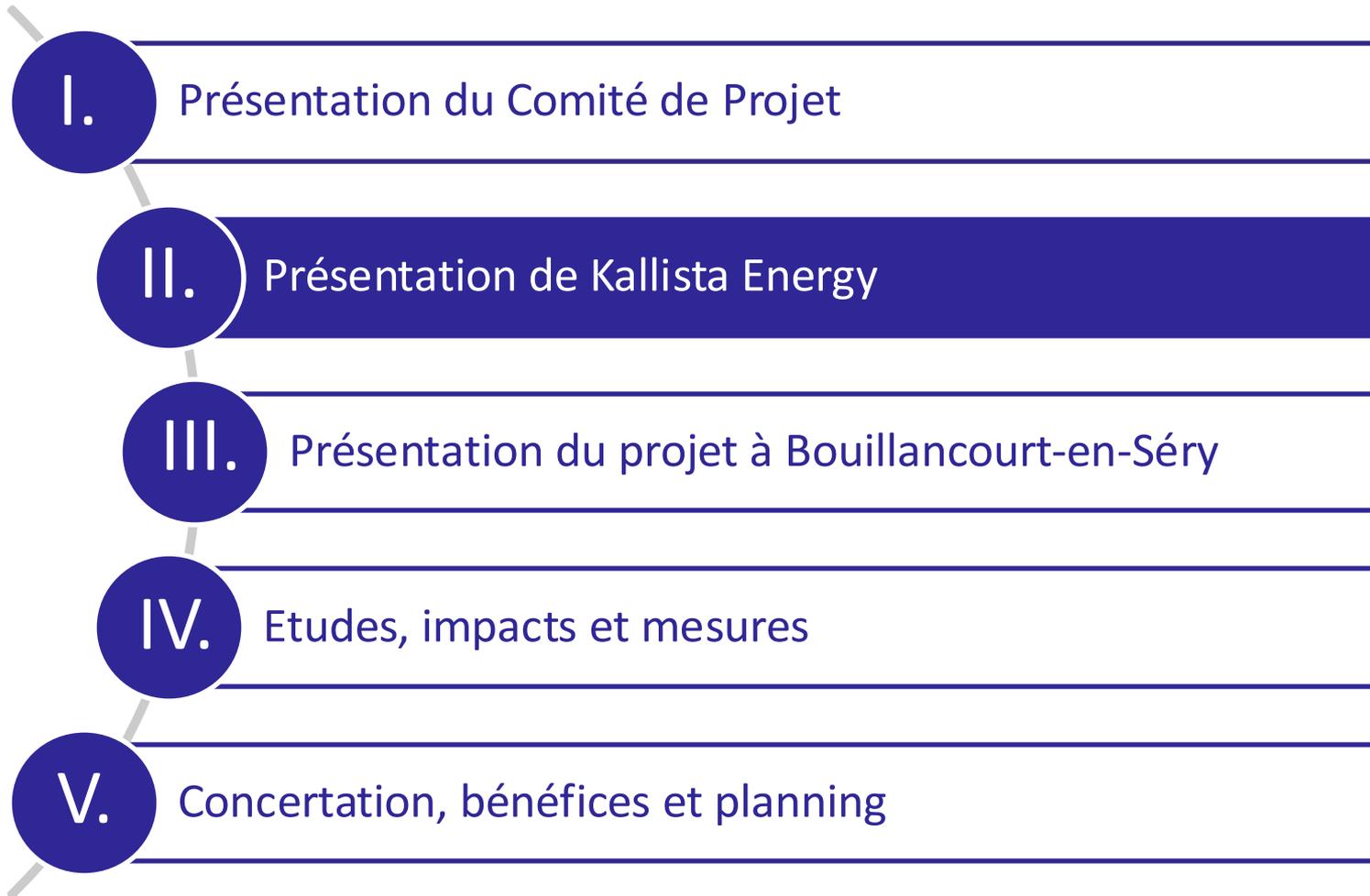
- > Echanger sur la faisabilité et les conditions d'intégration du projet dans le territoire
- > Présenter les objectifs du projet, ses principales caractéristiques, ses enjeux socio-économiques, son coût prévisionnel, sa puissance projetée, ses impacts potentiels...

Avec qui ?

- > Le porteur de projet
- > Un représentant de chaque commune d'implantation et des communes situées dans un rayon de 6 km du projet
- > Un représentant de l'EPCI de la commune d'implantation
- > Membres facultatifs (préfet ou son représentant, un représentant de GRD, GRT ou tout autre partie intéressée)

Quand ?

- > Entrée en vigueur le 25 juin 2024
- > Avant le dépôt de la première demande d'autorisation du projet



Le groupe Kallista Energy



20 ans d'expérience dans les énergies renouvelables

Producteur indépendant d'énergies compétitives pour la transition énergétique & la mobilité électrique



Notre ambition : renforcer notre parc d'énergie renouvelable pour produire l'énergie au meilleur coût – économique & environnemental.



2005

Lancement de l'activité (Enersis).



2017

1^{er} renouvellement complet d'un parc éolien en France



2019

Internationalisation de nos activités avec un premier projet éolien aux Pays-Bas.



2020- 2021

Diversification dans le solaire photovoltaïque.

Lancement de nos activités en Allemagne.



2024

Renouvellement (repowering) de nos parcs éoliens : le cap des 150 MW construits ou autorisés est franchi.

7 projets lauréats des AO éoliens CRE en 2023/2024



2023

Signature de 4 cPPA
Diversification dans le stockage par batterie.
Objectifs carbone validés par la SBTi.



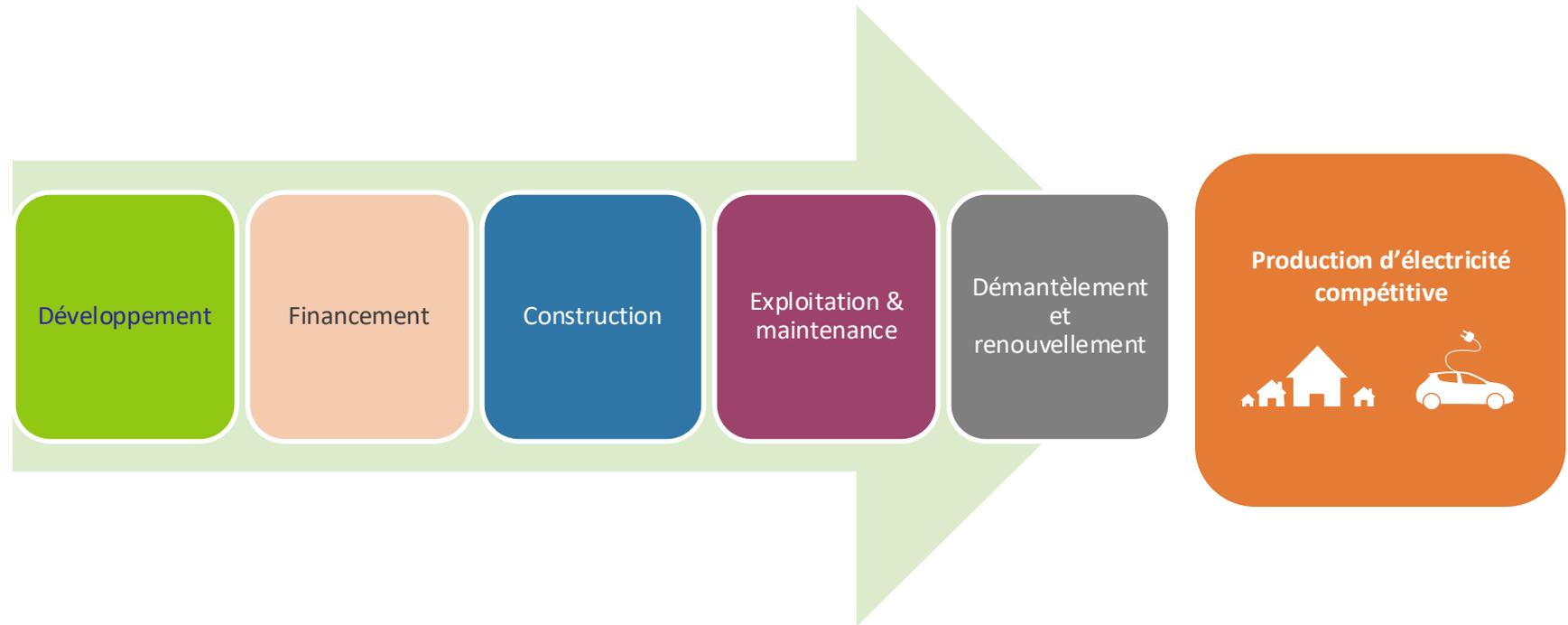
2022

Mise en service de notre station de recharge pilote..
Objectif : déployer 90 stations de recharge très haute puissance en France d'ici 2030.

La maîtrise de notre production



Et des engagements à long-terme



Nos réalisations en Europe



Une expertise technique éprouvée dans les énergies renouvelables

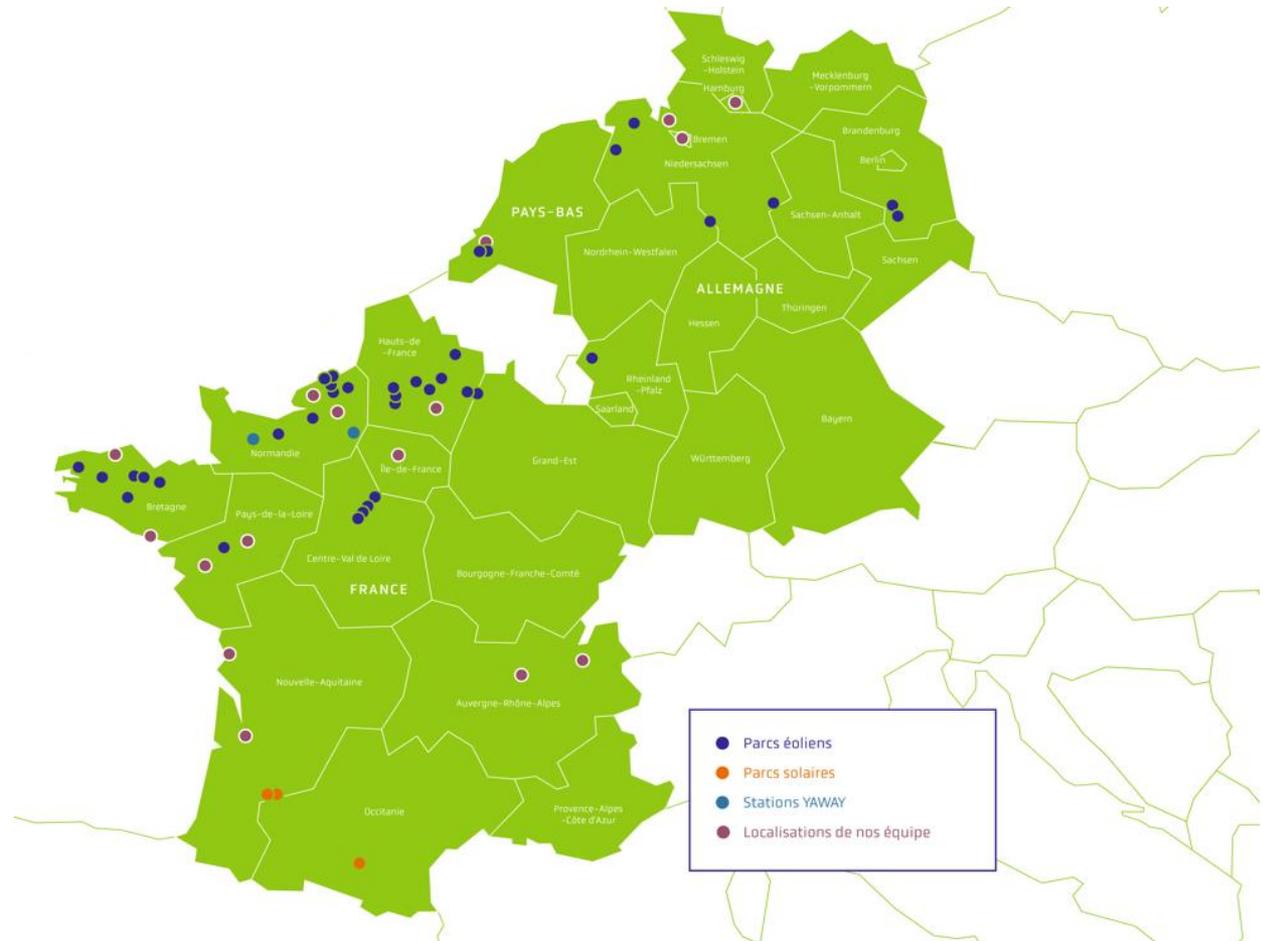
42 parcs éoliens, solaires et stations de recharge en exploitation

320 000 eq. habitants alimentés en énergie renouvelable chaque année grâce à nos parcs éoliens et solaires (avec chauffage)

> 87 000 tonnes de GES évitées chaque année

1^{er} repowering complet d'un parc éolien en 2017.

A fin 2024 : 7 démantèlements / renouvellements réalisés avec succès.



Nos chiffres clés



2025



100 salariés

en France, Allemagne et aux
Pays-Bas
+ des recrutements en cours



42 installations

en service
en France, aux Pays-Bas*
et en Allemagne
(dont 436 MW éoliens et solaires)



90 millions d'€

de chiffre d'affaires en 2023
(CA consolidé groupe)



150 MW éoliens

mis en service
entre 2024 et 2027 en France



Électro-mobilité

2 stations en service
90 stations de recharge THP**
en service en France
entre 2025 et 2030



Stockage / Batterie

413 MW
en développement

* Sans Windpark Krammer

**Très haute puissance

Un acteur contre le réchauffement climatique



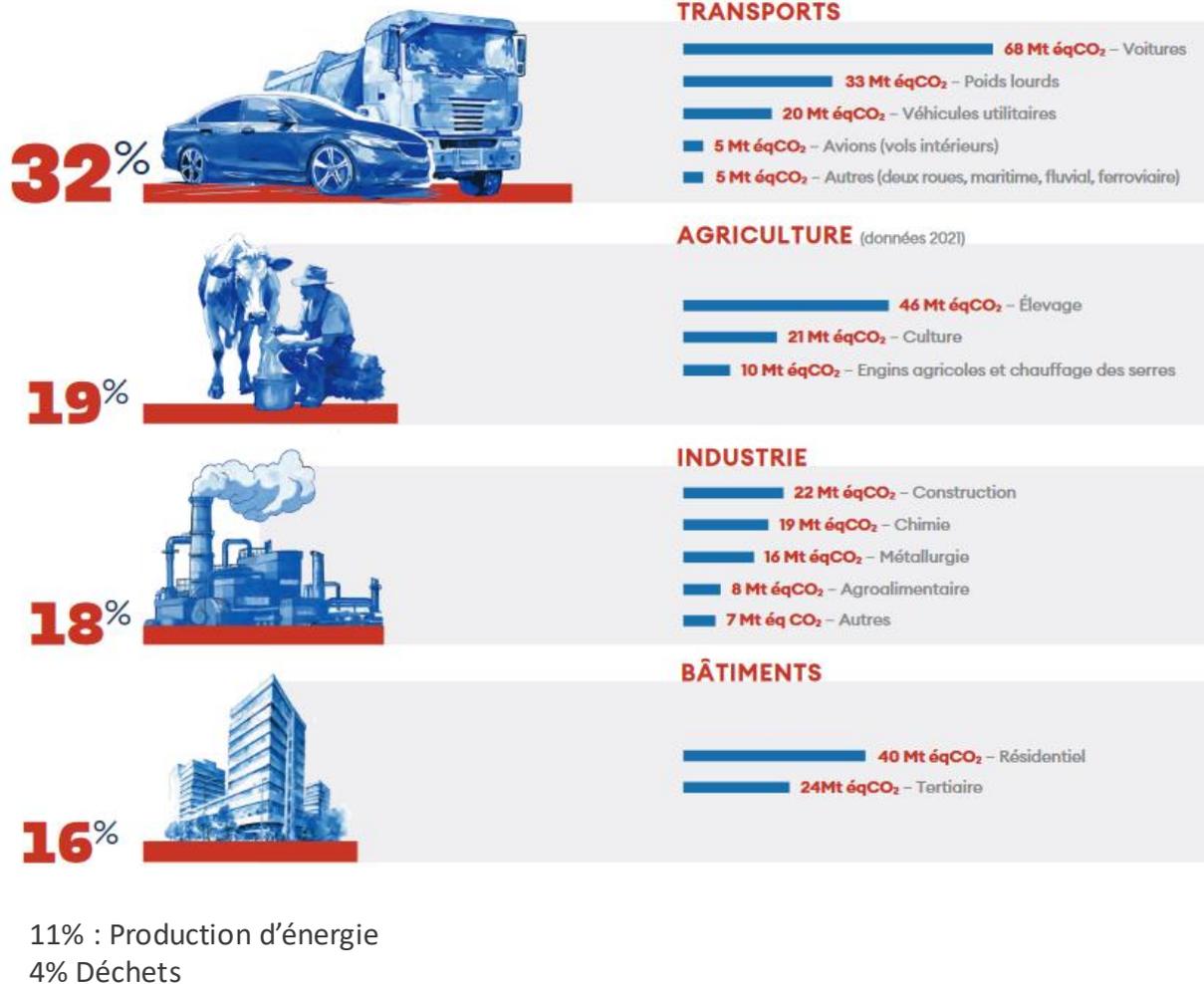
Le transport : 32% des émissions de gaz à effet de serre en France

Les objectifs de la France



÷2

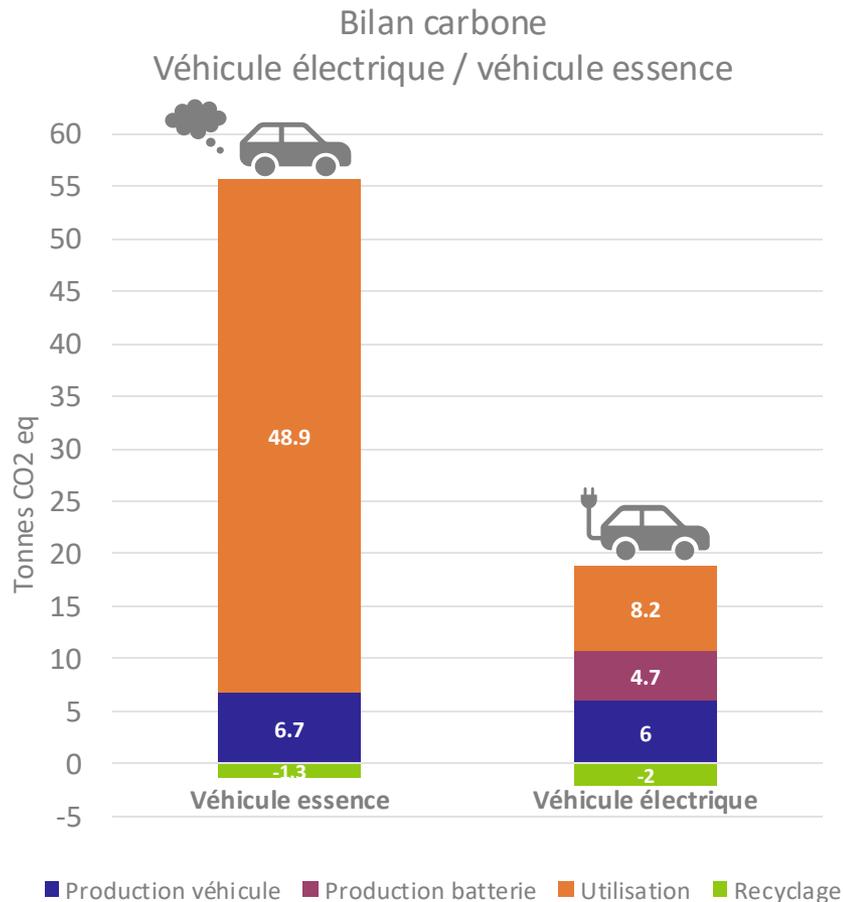
LES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE
D'ICI 2030
(PAR RAPPORT À 1990)



Le véhicule électrique



Une solution EFFICACE (et non une solution miracle !)



3x moins de CO₂
qu'avec une voiture thermique
sur l'ensemble du cycle de vie
(du berceau à la tombe)*

La construction des batteries des VE a un impact mais qu'il faut mettre en regard des impacts souvent oubliés du pétrole :

- Coût environnemental de l'extraction
- Risques liés au transport (marée noire...)
- Utilisable une seule fois
- Emissions de CO₂

* Avec le mix énergétique européen actuel et dans le cas d'une production de la voiture et de la batterie en Europe (ONG T&E : How clean are electric cars?)

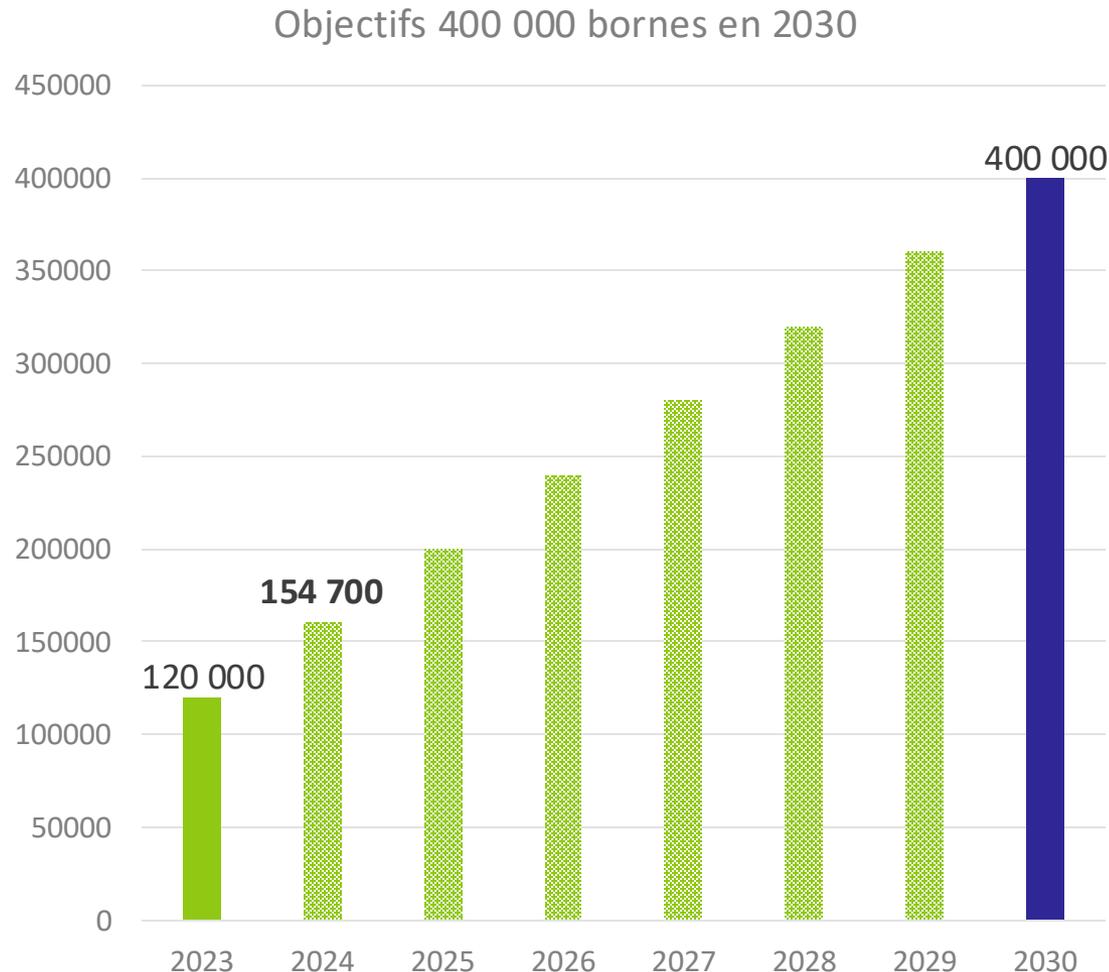
Sources : Haut Conseil pour le Climat – 2020 ; ONG Transport & Environment (2021), From dirty oil to clean batteries ; Carbone 4, Etude « La France amorce le virage vers le véhicule électrique – Et si nous étions sur la bonne voie », septembre 2018 | Base carbone ADEME 2020.

** Véhicule de taille-intermédiaire. Mix électrique européen et une batterie produite en Chine – 225k km parcourus - T&E juillet 2021

Objectif : 400 000 bornes en 2030 en France



Soit 40 000 bornes à installer chaque année en moyenne



x3 bornes rapides et ultra-rapides d'ici 2027

Objectif : au moins 25 000 points de recharge d'au moins 50 kW d'ici fin 2027 sur les grands axes du territoire, en particulier le long du réseau routier national, et dans des hubs urbains, avec une part croissante de bornes destinées plus spécifiquement au transport collectif de personnes et de marchandises.



I.

Présentation du Comité de Projet

II.

Présentation de Kallista Energy

III.

Présentation du projet à Bouillancourt-en-Séry

IV.

Etudes, impacts et mesures

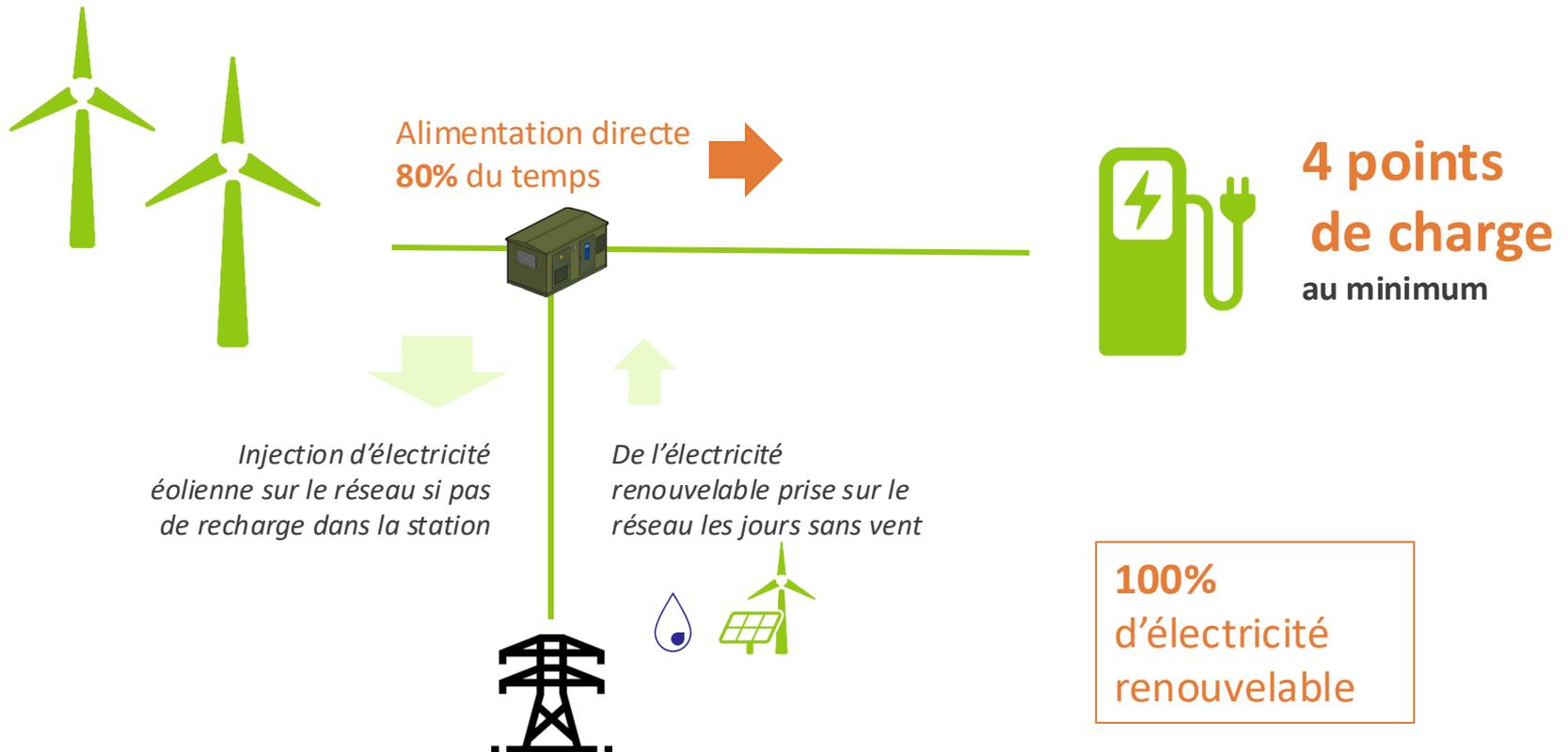
V.

Concertation, bénéfices et planning

Un concept pertinent et fiable



Grâce à l'énergie du vent



Un concept qui favorise le circuit court et des bénéfices pour le territoire local
Une recharge très haute puissance qui contribue à l'essor du véhicule électrique
Une synergie entre le véhicule électrique et l'éolien pour améliorer la qualité de l'air

Pourquoi la commune de Bouillancourt-en-Séry ?



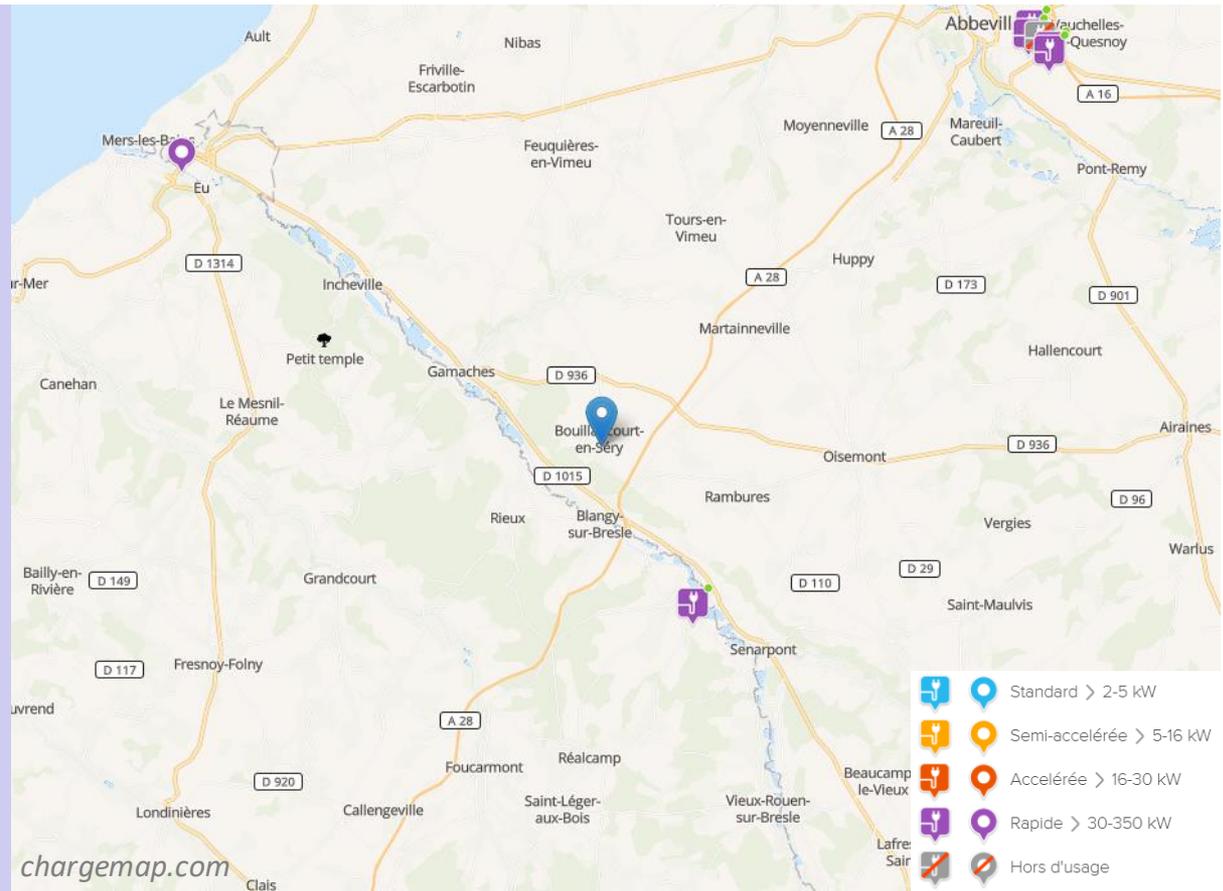
Une position stratégique

Proximité de l'A28 – Axe Rouen/Abbeville

- > Fréquentation moyenne d'environ 12 600 véhicules par jour

Et de la départementale D928

- > Fréquentation moyenne d'environ 2 100 véhicules par jour
- > **Tronçon peu équipé en bornes de recharge rapide et ultra-rapide.**
(Aucune borne rapide entre Amiens et Abbeville, seulement une station équipée de bornes de plus de 150kw située à Nesle-Normandeuse)

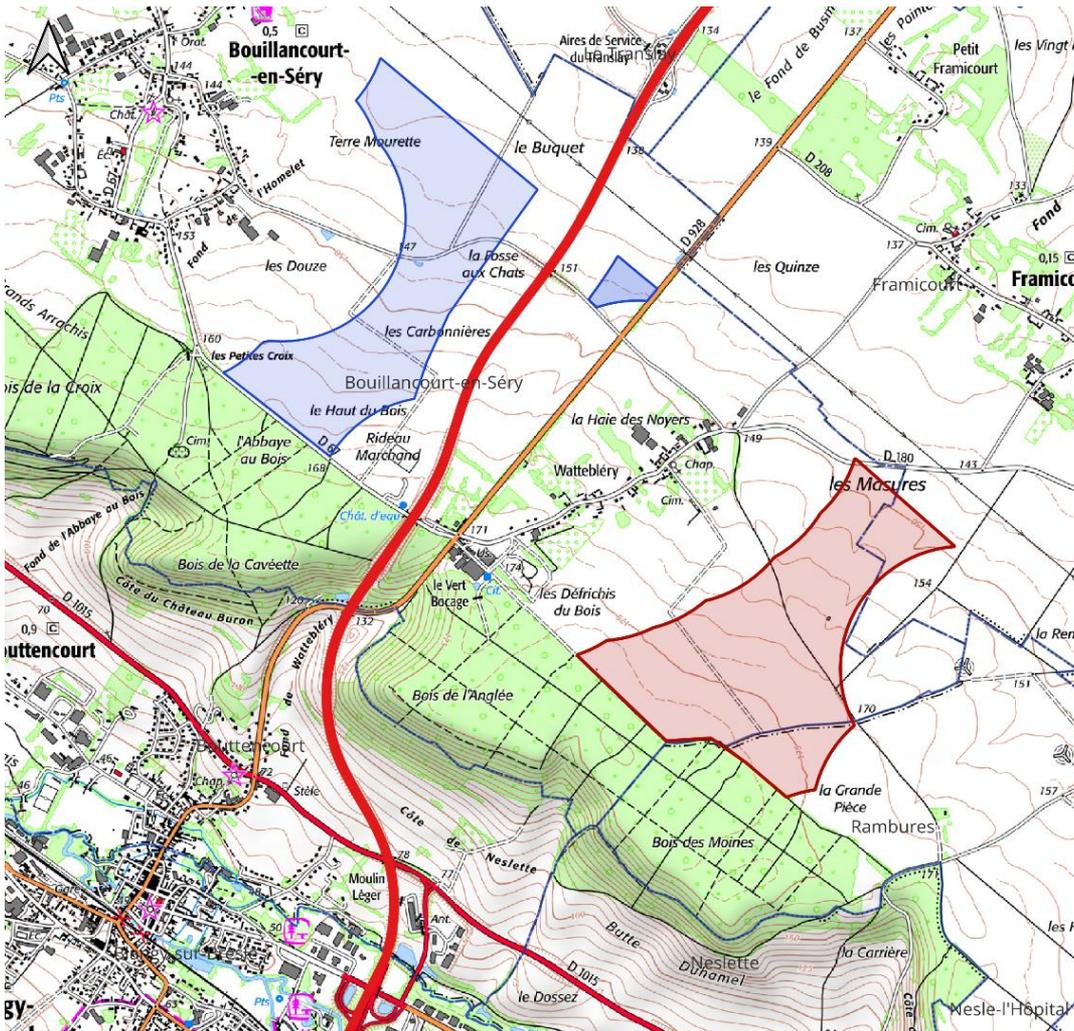


Bouillancourt-en-Séry figure parmi les sites les plus adaptés du département au déploiement d'une station d'accueil pour le réseau de Kallista Energy

Choix de la zone d'implantation

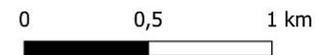


Présentation de la zone d'implantation



- > Proximité immédiate de la D928 et de la zone d'activité (Wattebléry)
- > Plusieurs zones de développement éolien possibles en dehors de zone d'enjeux rédhibitoires
- > Zone très ventée (7,3 m/s de vent à 100 m)
- > Poste source de Bourbel (7,5 km)

- Limite communale
- Zone d'implantation potentielle retenue
- Autoroute A28
- Zone d'implantation potentielle identifiée mais non retenue



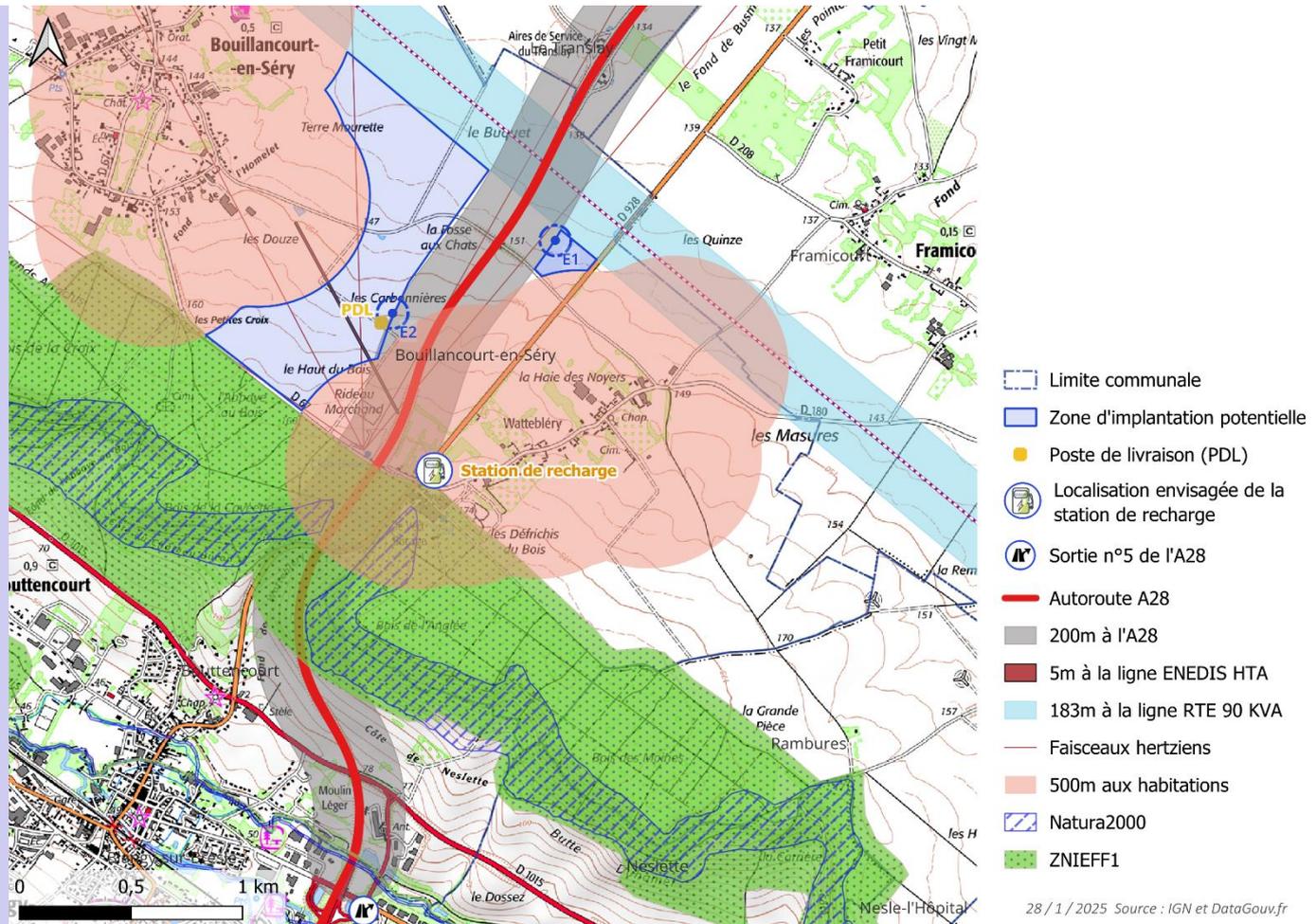
28 / 1 / 2025 Source : IGN et DataGouv.fr

Choix de l'implantation et du modèle de machines



L'implantation et ses enjeux

- > ZIP délimitées par :
 - 200m à l'A28
 - Routes départementales
 - Ligne électrique
 - ZNIEFF1
 - 500m aux habitations
- > 3 variantes d'implantation spatiale
- > 2 variantes de gabarit de machines
 - 180m de hauteur bout de pale (non retenu)
 - 165m de hauteur bout de pale (retenu)



2 modèles similaires d'éolienne retenus : Nordex N131 3,6 MW & Vestas V136 4,2 MW
Production estimée entre 19 500 21 100 MWh

La production d'électricité locale



Dimensions, puissances et production des éoliennes envisagées

Caractéristiques techniques :

- > Puissance unitaire : 3,6 à 4,2 MW
- > Puissance totale : 7,6 à 8,4 MW
- > Hauteur du mât : 97 à 99 m
- > Diamètre du rotor : 131 à 136m
- > Hauteur en bout de pale : 164,5 à 165m

Production annuelle :

Environ 20 500 MWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de

- > 10 900 véhicules électriques¹ ou
- > 8 600 habitants² (environ 40% des habitants de la Communauté de commune interrégionale Aumale - Blangy sur Bresle)



Sustainability metrics depending on project and site specific conditions

¹ moyenne de 13 194 km/an (Statista, 2017) pour une consommation électrique de 14,3kWh/100km (Kona 64kWh)

² moyenne de 2 390 kWh/an/habitant (ADEME, Chiffres clés Climat Air Energie, 2017)

La station de recharge alimentée



Dimensions, puissances et nombre de point de charge

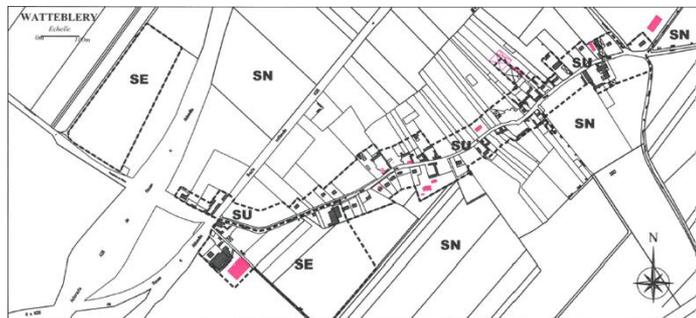
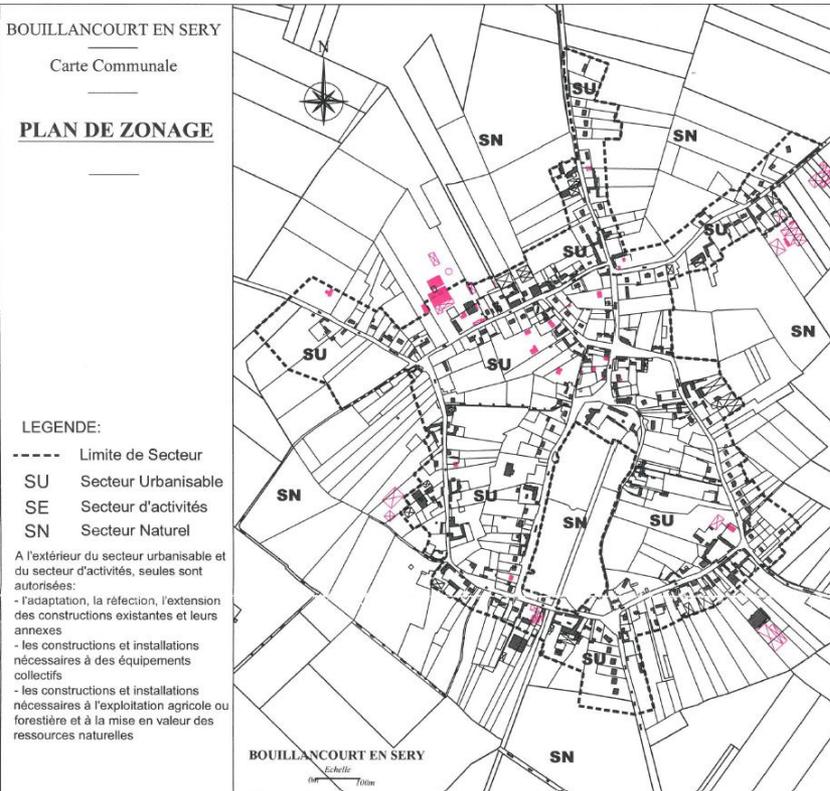
- > Nombre de points de charge : minimum 4 (évolutif)
- > Puissance unitaire : 300 kW (recharge dite « ultra-rapide)
- > Marque : Siemens
- > Tarif compétitif
- > Localisation : A proximité de la D928 (choix définitif en cours de réflexions)



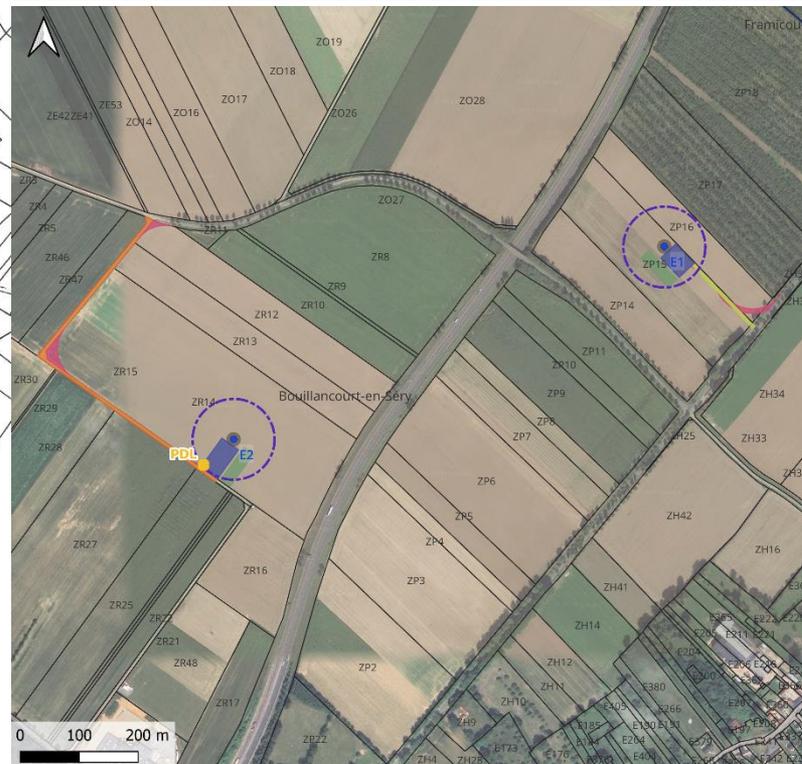
Plans des aménagements du projet



Aménagements sur plan parcellaire



- > Carte communale en vigueur
 - Eoliennes et PdL situés en Secteur Naturel
 - Constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs autorisés
- > PLUi en cours d'élaboration



Plans des aménagements du projet

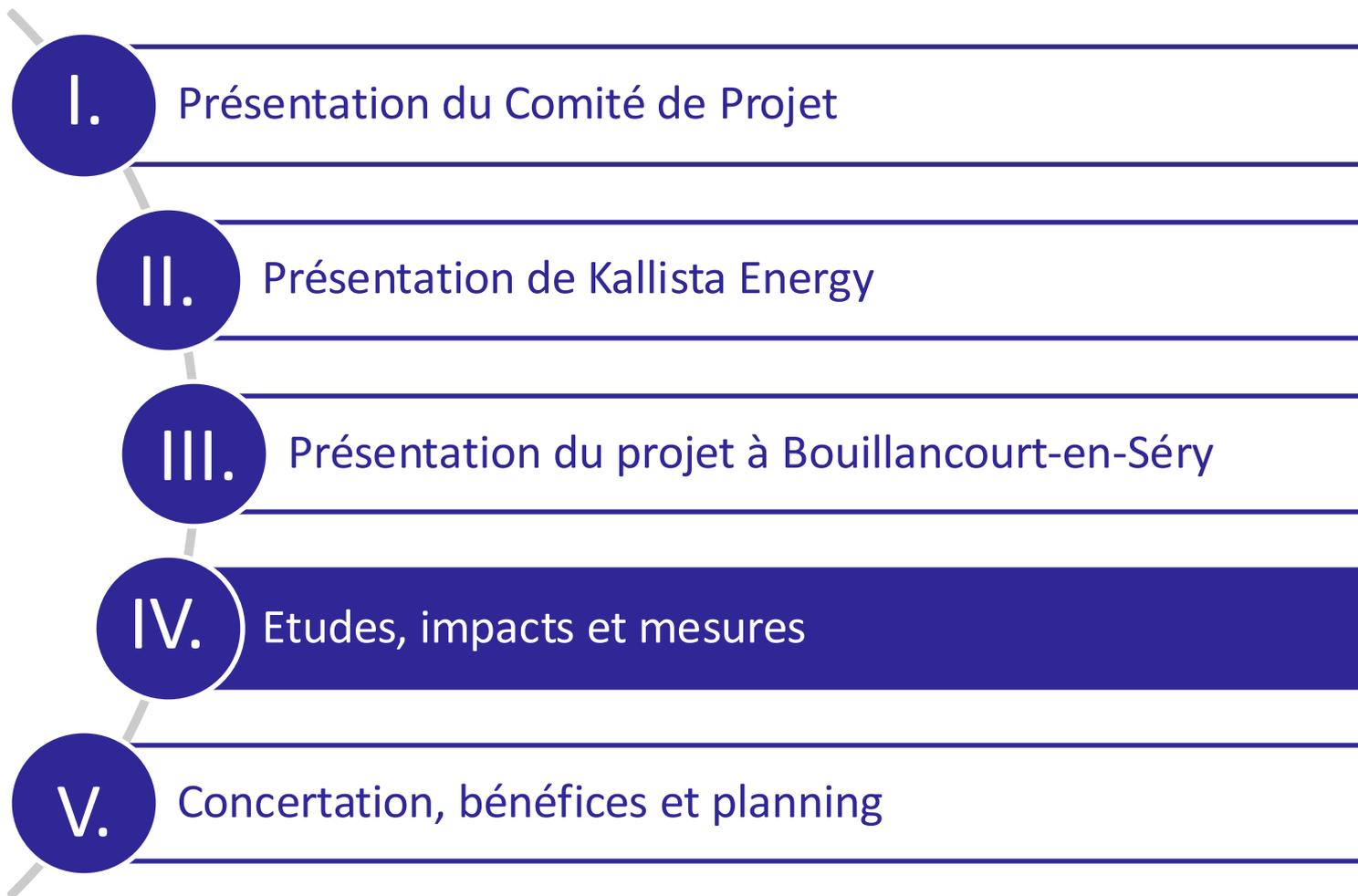


Raccordement envisagé

- > Raccordement interne :
 - Raccordement entre les éoliennes et le poste de livraison
 - Raccordement entre le poste de livraison et la station de recharge envisagée
- > Raccordement externe :
 - Raccordement entre le poste de livraison et le poste source envisagé de Bourbel situé sur la commune de Nesle-Normandeuse

L'ensemble des raccordements est donné à titre indicatif





Impact du projet sur la biodiversité



Synthèse des impacts

Flore & habitats :

- > 177 espèces végétales dont 4 sont considérées comme patrimoniales.
- > **Ne seront pas affectées par le projet**

Avifaune :

- > 96 espèces recensées dont 49 considérées comme patrimoniales et/ou sensibles à l'éolien
- > Effectif significatif de buse variable
- > Site globalement peu attractif et les éoliennes sont situées à + de 600m d'un réservoir de biodiversité (boisement au sud-ouest)
- > **Impacts globalement nuls à négligeables**

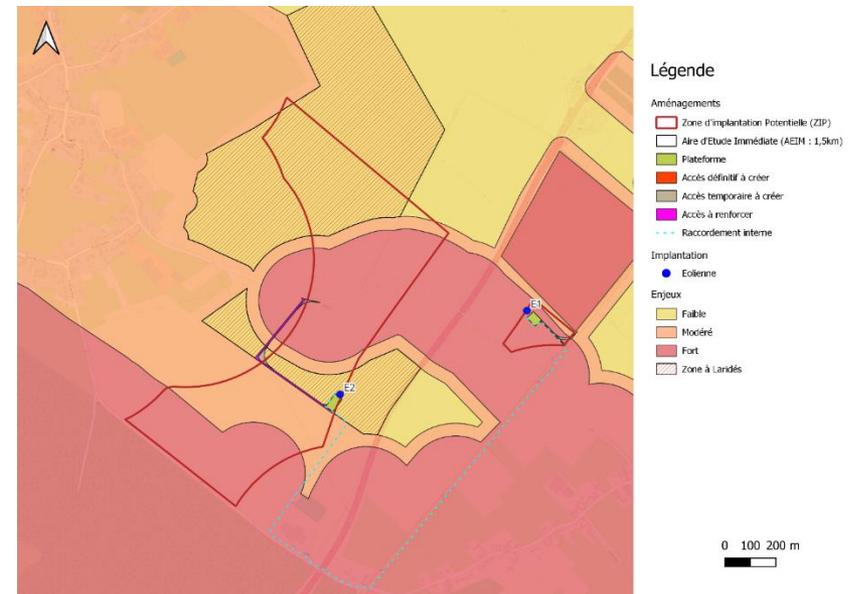
Chiroptères :

- > 10 espèces et un complexe d'espèce ont été inventoriés dont 2 ont le statut « vulnérable » et 4 le statut « quasi menacé »
- > La Pipistrelle commune domine largement le peuplement
- > **Impact modéré à fort pour les espèces les plus sensibles**

Autre faune :

- > Aucune espèce protégée n'a été observée

Carte des sensibilités pour la biodiversité



Natura 2000 :

- > 3 sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 km autour du projet :
Vallée de la Bresle (0,4 km), La Forêt d'Eu et les pelouses adjacentes (4,3 km), L'Hyères (8,5 km)
- Absence d'incidence**

Mesures prises en faveur de la biodiversité



Des impacts maîtrisés grâce à l'approche ERC (Eviter, Réduire, Compenser)

Mesure	Estimation des dépenses
Mesure en phase de conception du projet	
Proposer une implantation de moindre impact environnemental	Intégrées
Mesures en phase de chantier	
Phasage des travaux : interdiction d'un début des travaux de terrassement en période de reproduction de l'avifaune (1er avril au 31 juillet)	Intégrées (ou 10 000€ si le passage d'un écologue tous les 15j est nécessaire)
Coordinateur environnemental des travaux	Intégrées
Conduite du chantier respectueuse de l'environnement	Intégrées
Mesures en phase d'exploitation	
Limiter l'attractivité des éoliennes	1 000 €/an soit 20 000 € sur 20 ans
Bridage des éoliennes afin de limiter l'impact sur les chiroptères	3% de pertes, intégrées
Suivis de la mortalité des oiseaux et des chauves-souris	25 000 € (la 1ère année puis renouvelable tous les 10 ans soit 2 suivis à minima) soit 50 000 €
Suivi de l'activité chiroptérologique en nacelle	10 000 € (la 1 ère année puis renouvelable tous les 10 ans soit 2 suivis à minima) soit 20 000 €
	90 000€ sur 20 ans

Impact du projet sur le paysage et le patrimoine

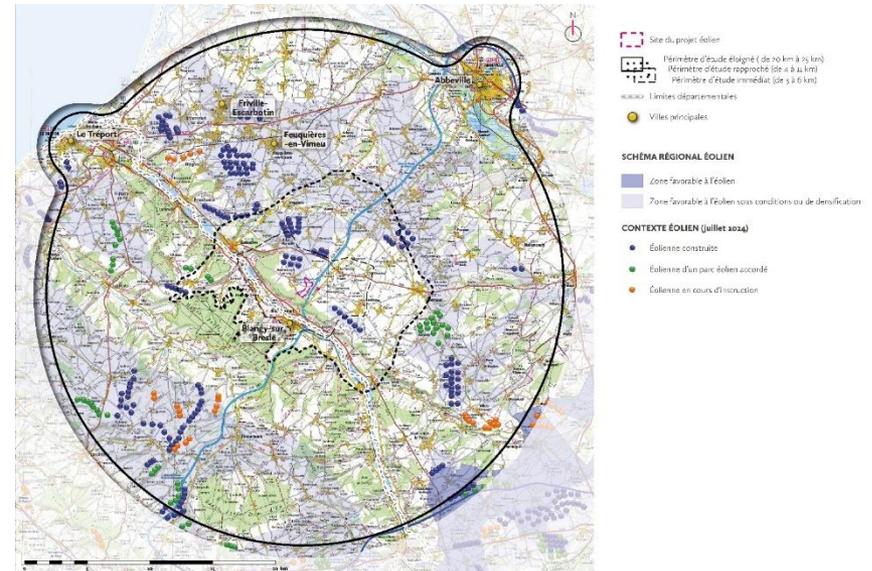


Etat initial de l'étude paysagère

- > 43 parcs éoliens autorisés, construits ou en instruction
- > Projet situé à 200m de la zone favorable à l'éolien du SRE
- > Périmètres des aires d'études
 - > Aire immédiat : 200 m
 - > Aire rapprochée : 7 km
 - > Aire éloignée : 20 km

Enjeux importants identifiés :

- > Paysagers : Vallée de le Bresle
- > Locaux : Lieux de vie à proximité
- > Patrimoniaux : Château médiéval de Bouillancourt-en-Séry, le château de Busménard et le château de Rambures (4,8 km)
- > Eolien : Risques d'encercllement et d'effets cumulés



Impact du projet sur le paysage et le patrimoine

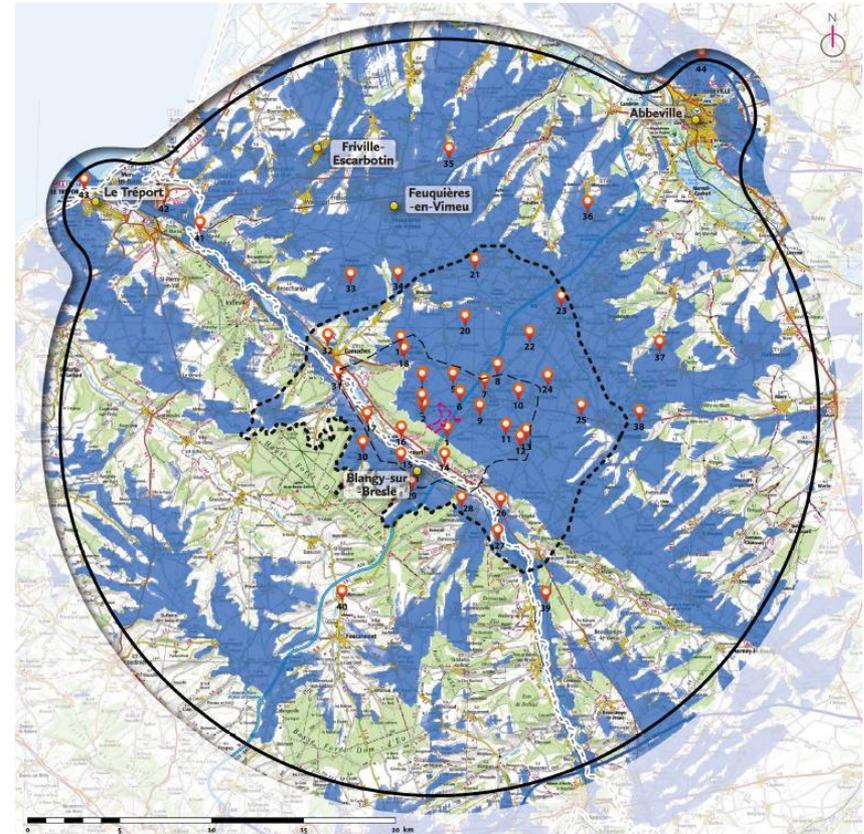


L'étude et ses mesures

- > **44 points de vue** réalisés dont 12 en période estivale et 32 à feuille tombée
- > Une **étude d'encerclement** théorique et réelle portant sur **12 localités** a été effectuée
- > Les incidences les plus importantes portent sur les silhouettes urbaines des lieux de vie de Rambures et Blangy-sur-Bresle
- > Des incidences modérées concernent le plateau du Vimeu et la vallée de la Bresle en raison de leur proximité au projet. Elles portent aussi sur les lieux de vie proche du projet : Bouillancourt-en-Séry, Wattebléry, le Translay et Framicourt.

Actions prévues :

- > Végétalisation de Bouillancourt-en-Séry (15 000 €)
- > Mise en place d'une bourse aux plantes (10 000 €)
- > Intégration du poste de livraison (Intégrée)



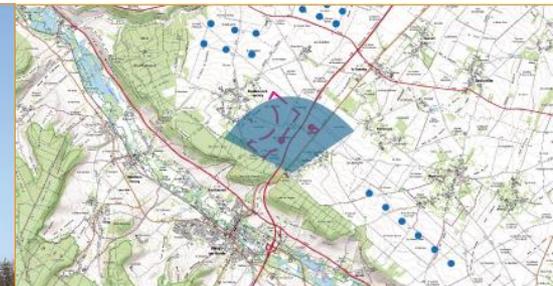
ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

- Toute la hauteur de l'éolienne (165 m)
- Le diamètre du rotor (136 m)
- La longueur d'une pale (64 m)

Impact du projet sur le paysage et le patrimoine



Vue initiale à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Photomontage à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

- Photomontage depuis les abords de la D 180 au niveau du Vert-Bocage (Wattebléry)
- Distance du point de vue :
E1 : 1,2 km ; E2 : 0,8 km
- Incidences locales :
Modérées

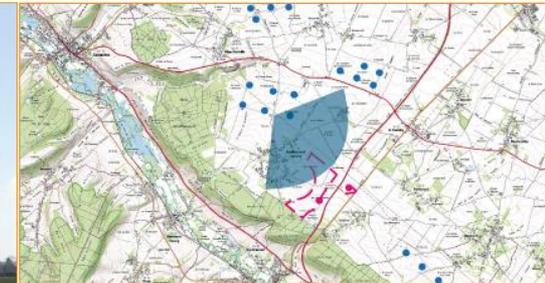
Impact du projet sur le paysage et le patrimoine



Vue initiale à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3



- Photomontage depuis l'entrée nord du village de Bouillancourt-en-Séry aux abords de la D 67

Photomontage à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

- Distance du point de vue :
E1 : 2,6 km ; E2 : 2,4 km
- Incidences paysagères :
Modérées
- Incidences locales :
Modérées
- Incidences éoliennes :
Modérées

Impact du projet sur le paysage et le patrimoine



Vue initiale à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3



- Photomontage depuis la sortie est de Framicourt
- Distance du point de vue :
E1 : 1,2 km ; E2 : 2 km
- Incidences paysagères :
Modérées

Photomontage à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

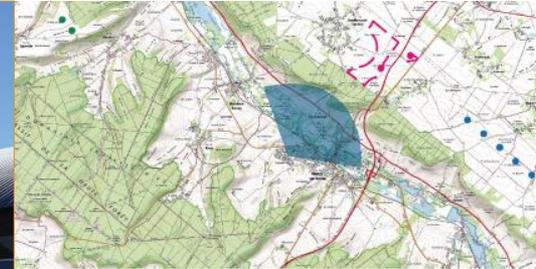
Impact du projet sur le paysage et le patrimoine



Vue initiale à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3



- Photomontage depuis la le fond de la vallée de la Bresle aux abords de la D 105 (Bouttencourt)

Photomontage à taille réelle - Champ horizontal de l'image : 60°



Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 36 cm au format A3

- Distance du point de vue : E1 : 3 km ; E2 : 3,8 km
- Incidences paysagères : Nulles
- Incidences locales : Nulles

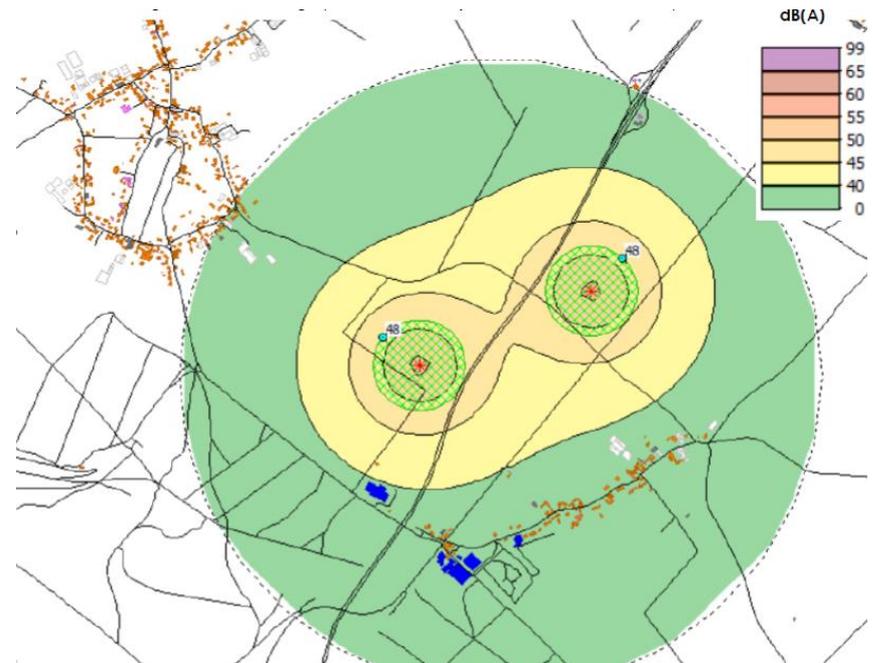
Impact du projet sur l'environnement sonore



Etude acoustique

- > Campagne acoustique réalisée entre le 30 septembre et le 17 octobre 2022
- > **5 sonomètres** placés autour du projet
 - > Bouillancourt-en-Séry
 - > Le Translay
 - > Framicourt
 - > Wattebléry
 - > Bouttencourt
- > Direction de vent mesurée : majoritairement **Sud-Ouest**
- > **Réglementation en vigueur**
- > Au niveau d'une habitation, l'émergence sonore est limitée à :
 - > 5dB(A) en période diurne (de 7h à 22h)
 - > 3dB(A) en période nocturne (de 22h à 7h)
- > **Aucun risque de dépassement des émergences réglementaire selon les mesures. Pas de bridage acoustique prévu**
- > Un suivi acoustique sera réalisé dans les 12 mois suivant la mise en service

Cartographie sonore

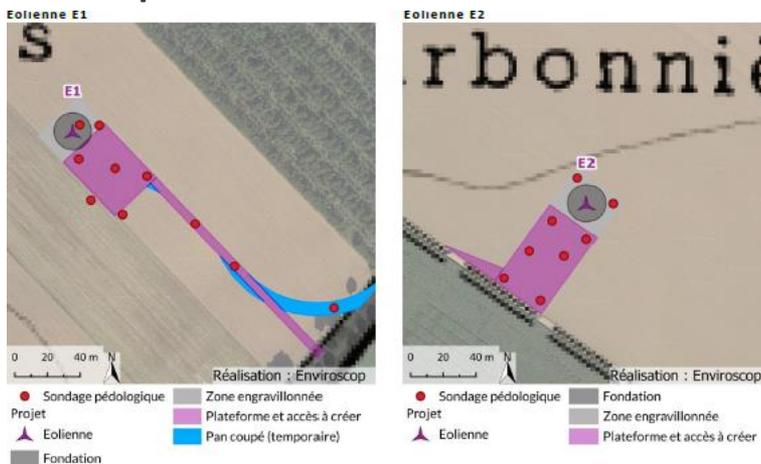
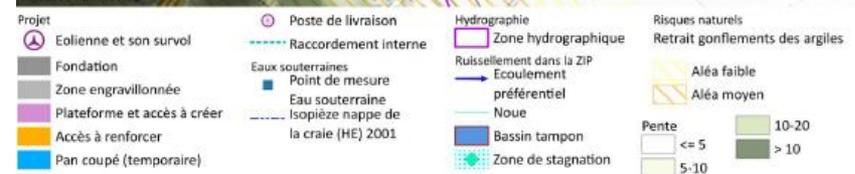
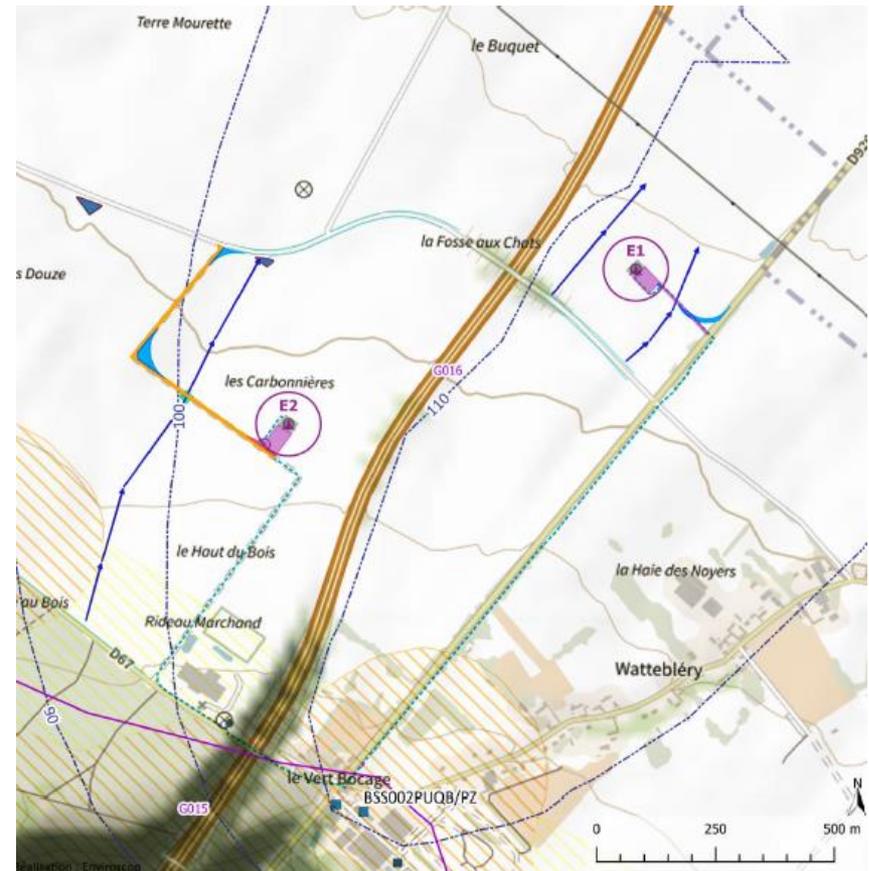


Impact du projet sur l'environnement hydraulique



Etude hydraulique et zone humide

- **Aucune zone humide** présente dans la ZIP d'après la cartographie du SAGE
- **Aucun cours d'eau** recensé dans la ZIP
- Les ruissellements s'orientent vers le nord-est avec des pentes faibles
- Un axe de ruissellement traverse la partie sud de la ZIP et d'autres axes sont visibles au sein de la ZIP mais **aucun ne sera intercepté**
- Les sondages pédologiques confirment **l'absence de zone humide au niveau des emprises des éoliennes**



Localisation des sondages pédologiques



I.

Présentation du Comité de Projet

II.

Présentation de Kallista Energy

III.

Présentation du projet à Bouillancourt-en-Séry

IV.

Etudes, impacts et mesures

V.

Concertation, bénéfices et planning

La concertation

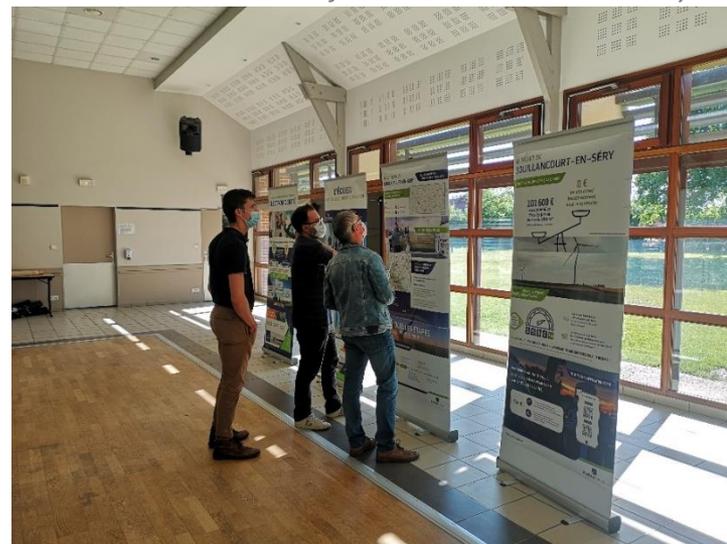


Des outils de concertation sur mesure

> LORS DU DÉVELOPPEMENT

- Prise de contact avec la mairie de la commune d'implantation réalisée en premier
- Délibération favorable de la mairie (à l'unanimité) de Bouillancourt-en-Séry
- Concertation avec les services de l'Etat : UDAP80, DREAL...
- Une communication permanente avec les riverains à travers la plateforme  **têmo**
Transition vers l'Électro-Mobilité
- Présentations régulières de l'avancement du projet à la mairie de Bouillancourt-en-Séry
- Des permanences d'information sur le projet : concept du projet, résultats des études...
- Rencontre des riverains les plus proches lors du porte-à-porte pour la campagne acoustique

Photo prise lors de la permanence publique tenue le 28 juin 2022 dans la salle des fêtes de Bouillancourt-en-Séry



Véhicules électriques. et si vous rechargez votre voiture grâce à une éolienne ?

Un producteur indépendant d'énergies renouvelables souhaite installer deux nouvelles éoliennes à Bouillancourt-en-Séry. Le but est d'y raccorder une station de recharge ultra-rapide pour véhicules électriques. La mise en service est espérée pour 2026.



L'objectif est de créer un maillage avec une station plus ou moins tous les 100 ou 150 km. Aujourd'hui, le dossier le plus avancé se trouve dans les Hauts-de-France sur l'A16, à Ville-le-Marcllet, près de Flixecourt. Mais un deuxième projet émerge également dans la région. Cette fois, c'est à Bouillancourt-en-Séry, près de l'A28. Mardi 28 juin, Baptiste Poujol, chef de projets chez Kallista Energy, a donc tenu une permanence à la salle communale de Bouillancourt pour exposer le projet. Construire deux éoliennes pour y raccorder une

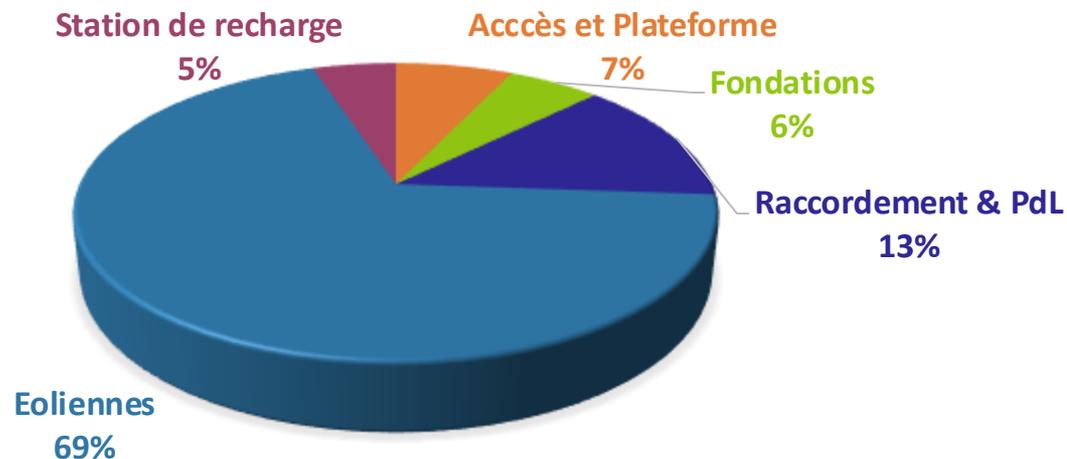
quant à eux de kilomètres de recharge offerts sur le réseau. le calendrier. Présenté aux élus de Bouillancourt en 2019, le projet a été approuvé. Ont suivi les contacts avec les propriétaires et exploitants. Actuellement, le projet est en phase d'études. Pour cela, un mât de mesure du vent a été installé en décembre 2021. Les résultats des études sont attendus fin 2022. Suivront le dépôt du dossier de demande environnementale, puis l'enquête publique (en 2024), et enfin la construction et la mise en service sur 2025 et 2026. « Un temps qui s'inscrit avec la montée en puissance des véhicules

Extrait de l'article du journal L'éclairer à propos du projet présenté lors de la permanence publique

Les bénéfices collectifs générés par le projet et son coût

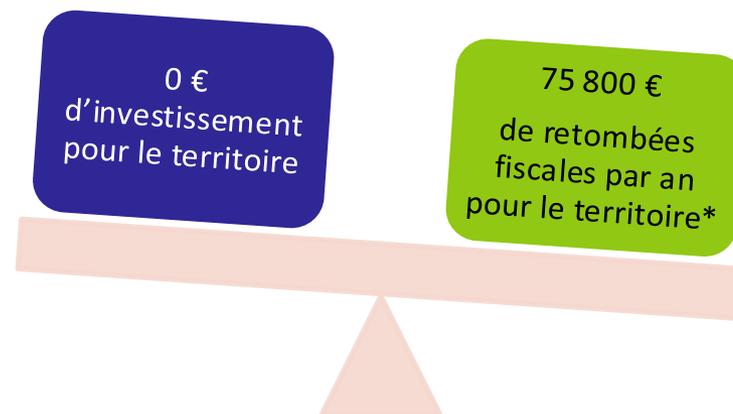


Un investissement pour le territoire



- Dépenses d'investissement :

Entre 10,7 et 12,4M€



Les bénéfices collectifs générés par le projet et son coût



Des retombées fiscales sur 20 ans pour le territoire & un accès privilégié au réseau

Jusqu'à **34 500 €**

chaque année pour accompagner la transition des riverains vers la mobilité électrique

Soit l'équivalent de **690 000 €** de retombées indirectes supplémentaires pour le territoire sur 20 ans*

1 500 km

**de recharge gratuite
par foyer par an pendant 20 ans***

Soit environ 160 € par an pour un service équivalent chez un concurrent

**~1 A/R BOUILLANCOURT-EN-SÉRY –
BORDEAUX CHAQUE ANNÉE**

Soit 30 000 km de recharge gratuite par foyer pendant 20 ans dans tout le réseau de Kallista Energy*



UNE STATION AVEC 2 ÉOLIENNES

Une station avec **4 points de charge** au minimum et **2 éoliennes** (2 x 3,6 MW) : environ **28 400 €** de retombées par an pour la commune*

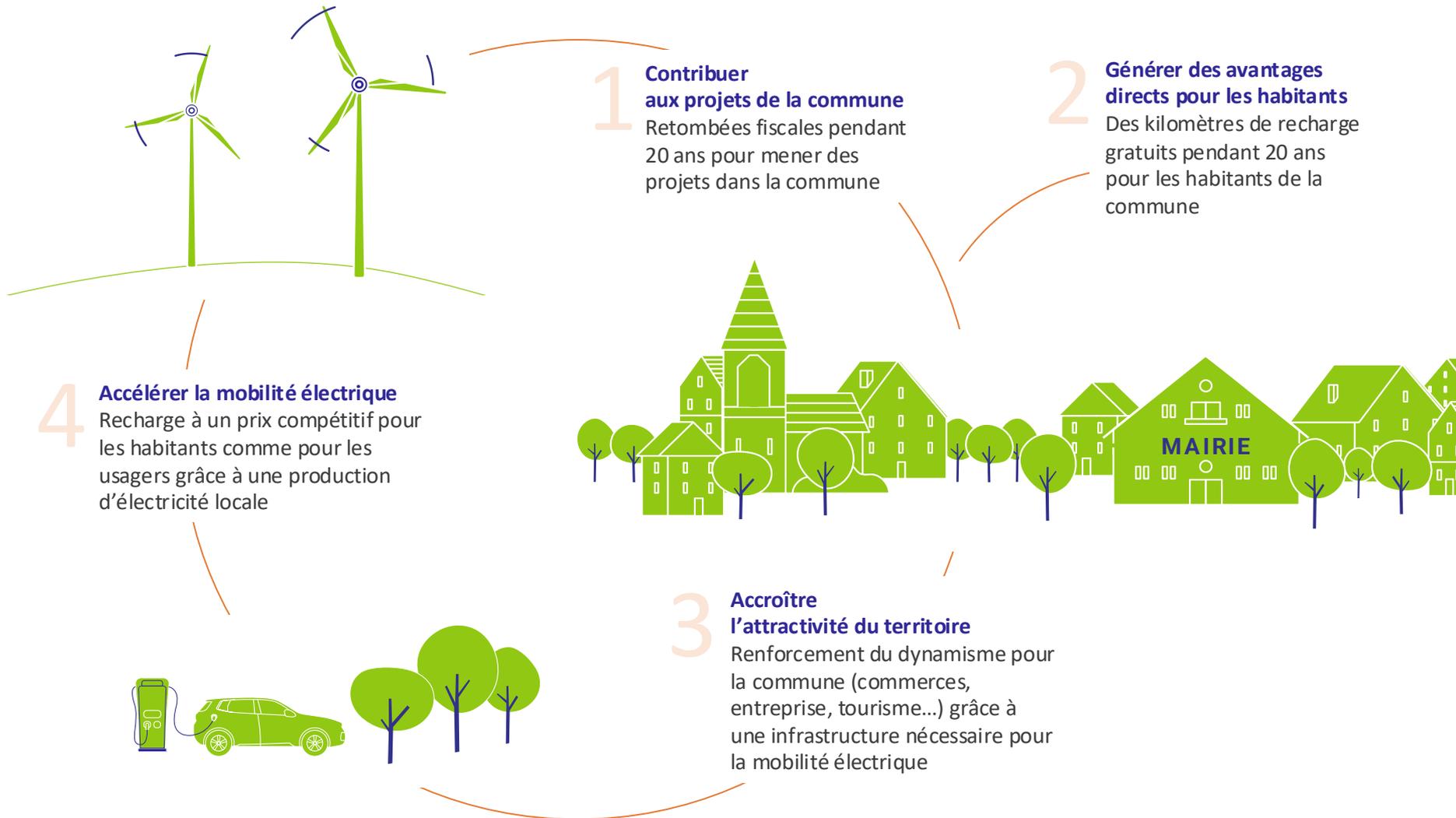
2 x 3,6 MW	Taxe foncière	IFER	CFE	Total*
Bouillancourt-en-Séry	10 600 €	11 800 €	6 000 €	28 400 €
CC Interrégionale Aumale – Blangy sur Bresle	200 €	29 400 €	200 €	29 800 €
Somme	0 €	17 600 €	0 €	17 600€
Total	10 800 €	58 800 €	8 000 €	75 800 €

* Estimations

Un projet avec des bénéfices directs et indirects



Pour la commune et ses habitants



Quelles étapes pour ce projet ?



Fin 2019-2020

- Présentation du projet aux élus
- Délibération favorable du conseil municipal
- Prise de contact avec les propriétaires et les exploitants des parcelles

2022

- Etude détaillées pour la station de recharge & les éoliennes
- 1^{ère} permanence publique + déploiement de l'outil TéMo
- Campagne acoustique
- Présentation du projet à l'UD 80

2024

- Refus de l'armée (radar de Doullens)
- Prise de contact avec le nouveau propriétaire et exploitant agricole
- Reprise des études du projet suite au changement d'implantation de l'éolienne E1
- 3^{ème} permanence d'information
- Envoi du RNT modifié aux maires des communes limitrophes

2021

- Identification des contraintes techniques
- Obtention des accords fonciers
- Lancement des études
- Installation d'un mât de mesure de vent

2023

- 2^{ème} permanence publique
- Envoi du RNT aux maires de Bouillancourt-en-Séry et des communes limitrophes

Les prochaines étapes



1^{er} semestre 2025

- Comité de projet
- **Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale**

2026 - 2027

- Obtention de l'autorisation environnementale et du permis de construire de la station de recharge
- Construction de la station de recharge et des 2 éoliennes

2nd semestre 2025

- Consultation publique
- Conseil municipal

2028

- Mise en service des éoliennes et de la station

Un projet jalonné de temps de concertation avec les élus & les riverains

Quelques-unes de nos réalisations



Station pilote en Normandie : Les premières bornes de 360 kW installées en France



Une station pilote pour :

- Confirmer la fiabilité des bornes
- Tester tous les logiciels de gestion des bornes
- Recueillir les avis des usagers pour atteindre un service client de qualité
- Préparer le déploiement de nos 90 stations de recharge

Des aménagements pour un service de qualité :

- 1 Des panneaux touristiques pour mettre en avant le territoire
- 2 Machine à café
- 3 Poste de livraison
- 4 Caméra de surveillance
- 5 Information sur notre projet de réseau de stations
- 6 Totem de prix
- 7 Table de pique-nique, banc et poubelles



**Jusqu'à 100 km
d'autonomie récupérés
en moins de 3 minutes**

pour les véhicules qui
rechargeront à 360 kW
Source : ABB

Il n'y a pas d'éolienne sur ce site en raison de la proximité d'une base militaire. Par conséquent, le tarif de recharge est plus élevé que celui prévu dans nos stations avec éoliennes.

Quelques-unes de nos réalisations



Renouvellement du parc éolien d'Oresmaux dans la Somme – 13,2 MW



Quelques-unes de nos réalisations



Parc solaire d'Amadousol (Occitanie) - 8.5 MWc



Quelques-unes de nos réalisations



Permis accordé pour un système de stockage d'énergie par batterie de 100 MWh



Manon SALMON LEGAGNEUR

Responsable Zone Nord

M : 07 79 45 85 51

msalmon-l@KallistaEnergy.com

Gauthier MARY

Chef de projets

06 72 11 27 00

gmary@KallistaEnergy.com

Mathis CHANAL

Chef de projets

06 82 24 69 60

mchanal@KallistaEnergy.com

18-20 rue Treilhard
75008 Paris - France

KallistaEnergy.com



KallistaEnergy